

SERVICE ENFANCE PETITE ENFANCE

TARIFS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026

**Mise en application tardive suite à la délibération
du 11 décembre 2025**



- ✓ Accueils de loisirs périscolaires maternels
- ✓ Accueils de loisirs périscolaires élémentaires
- ✓ Accueil de loisirs périscolaire Chabot
- ✓ Accueil de loisirs extrascolaire Chabot

Mairie – Service Enfance Petite Enfance

32, rue du Pré
39200 Saint-Claude
Tél. 03 84 41 42 54

Mail : enfance.jeunesse@mairie-saint-claude.fr

AL maternel de l'école de Christin

10, Place Christin
39200 SAINT-CLAUDE

Tél. 03 84 45 31 54

al.christin@mairie-saint-claude.fr

AL élémentaire de l'école du Truchet

Square du Truchet
39200 SAINT-CLAUDE

Tél. 03 84 45 74 35 – 06 37 72 44 42

al.truchet@mairie-saint-claude.fr

AL maternel de l'école de Rosset

1, rue des Écoles
39200 SAINT-CLAUDE

Tél. 03 84 45 74 25 – 06 07 67 90 57

al.rosset@mairie-saint-claude.fr

AL élémentaire de l'école du Centre

1, rue des Écoles
39200 SAINT-CLAUDE

Tél. 03 84 45 18 32 – 06 07 98 03 65

al.centre@mairie-saint-claude.fr

**AL de l'école de Mouton (matin et
soir, AL Faubourg)**

Cité de Mouton
39200 SAINT-CLAUDE

Tél. 03 84 45 31 44 – 06 37 72 23 08

al.mouton@mairie-saint-claude.fr

AL élémentaire de l'école du Faubourg

1 bis, Plan du Moulin
39200 SAINT-CLAUDE

Tél. 03 84 45 53 13 – 06 37 72 23 08

al.faubourg@mairie-saint-claude.fr

AL de l'école des Avignonnets

Maternel et Élémentaire

39, rue Henri Dunant
39200 SAINT-CLAUDE

Tél. 03 84 45 31 60 - 06 37 72 67 58

al.avignonnets@mairie-saint-claude.fr

Accueil de loisirs Chabot (mercredi et vacances scolaires)

15, rue du Commandant Vallin
39200 SAINT-CLAUDE

Tél. 03 84 45 47 62 – 06 07 67 90 57

Mail : direction.alchabot@mairie-saint-claude.fr

1. Tarifs et pénalités des accueils de loisirs périscolaires maternels et élémentaires matin et soir

TRANCHES DE REVENUS MENSUELS	SAINT-CLAUDE		HORS SAINT-CLAUDE	
	TARIFS		TARIFS	
	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR
0 à 1 220,99 €	1,28 €	1,99 €	1,91 €	2,98 €
1 221 à 1 677,99 €	1,35 €	2,04 €	2,01 €	3,08 €
1 678 à 2 287,99 €	1,40 €	2,12 €	2,12 €	3,18 €
2 288 à 3 049,99 €	1,46 €	2,17 €	2,20 €	3,28 €
3 050 € et plus	1,53 €	2,24 €	2,34 €	3,37 €

Pour un enfant **non inscrit préalablement** à l'accueil de loisirs, il sera appliqué un tarif de pénalité, soit + 50% calculée sur la base du tarif de la famille pour chacun des temps d'accueil concernés.

Un **dépassement horaire** de plus de 5 minutes à partir de 18h30, entraîne une pénalité qui est calculée sur la base du coût horaire d'un animateur au prorata du temps de garde supplémentaire, soit **26.54 €/h.**

< 5 mn	0.00 €
De 5 à 15 min	6.64 €
De 15 à 30 min	13.27 €
De 30 à 45 min	19.91 €
De 45 à 60 min	26.54 €

2. Tarifs et pénalités de la restaurant scolaire

TRANCHES DE REVENUS MENSUELS	FAMILLE AVEC 1 ENFANT		FAMILLE AVEC 2 ENFANTS		FAMILLE AVEC 3 ENFANTS ET PLUS	
	SAINT-CLAUDE	HORS SAINT-CLAUDE	SAINT-CLAUDE	HORS SAINT-CLAUDE	SAINT-CLAUDE	HORS SAINT-CLAUDE
0 à 1 220,99 €	2,13 €	6,97 €	1,67 €	6,13 €	1,21 €	5,29 €
1 221 à 1 677,99 €	3,24 €	7,30 €	2,55 €	6,40 €	1,86 €	5,50 €
1 678 à 2 287,99 €	4,42 €	7,58 €	3,44 €	6,69 €	2,46 €	5,80 €
2 288 à 3 049,99 €	5,79 €	7,87 €	4,62 €	6,97 €	3,45 €	6,07 €
3 050 € et plus	7,30 €	8,14 €	5,91 €	7,30 €	4,52 €	6,46 €

Pour un enfant **non inscrit préalablement** à l'accueil de loisirs, il sera appliqué un tarif de pénalité, soit + 50% calculée sur la base du tarif de la famille pour chacun des temps d'accueil concernés

3. Tarifs et pénalités de l'accueil de loisirs de Chabot (mercredis et vacances scolaires)

Tarification	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
Taux d'effort	0,34 %	0,28 %	0,23 %
Ressources mensuelles plancher en euros (Montant fixé annuellement par la CNAF) : 801 €	2,72340 €	2,24280 €	1,84230 €
Ressources mensuelles plafond en euros : 5 598,60 €	19,03524 €	15,67608 €	12,87678 €
Tarifs les plus élevés 2026 pour les enfants des communes extérieures	24,97423 €	20,56702 €	16,89434 €

Pour un enfant **non inscrit préalablement** à l'accueil de loisirs, il sera appliqué un tarif de pénalité, + 50% calculée sur la base du tarif de la famille pour une journée ou demi-journée.

Un **dépassement horaire** de plus de 5 minutes à partir de 18h30, entraîne une pénalité qui est calculée sur la base du coût horaire d'un animateur au prorata du temps de garde supplémentaire, soit **26.54 €/h.**

< 5 mn	0.00 €
De 5 à 15 min	6.64 €
De 15 à 30 min	13.27 €
De 30 à 45 min	19.91 €
De 45 à 60 min	26.55 €

Toute absence, devra être signalée au Service Enfance Petite Enfance par téléphone 03 84 41 42 54 ou par mail à enfance.jeunesse@mairie-saint-claude.fr

Les remboursements ne seront effectués que si les annulations sont demandées dans les délais suivants :

Pour la restauration scolaire au plus tard :

- La veille avant 10h00 pour le lendemain et les jours suivants au guichet.
- La veille avant 9h30 pour le lendemain et les jours suivants sur le portail famille.

Pour l'accueil du matin et soir au plus tard :

- La veille avant 17h00 pour le lendemain et les jours suivants au guichet.
- Le veille avant 23h59 pour le lendemain et les jours suivants sur le portail famille.

Pour l'accueil de Loisirs de Chabot au plus tard :

- Le lundi avant 17h00 pour le mercredi de la même semaine au guichet ou sur le portail famille.
- Le mercredi avant 23h59 pour la semaine suivante en période de vacances au guichet ou sur le portail famille.

Aucun remboursement ne pourra être effectué en dehors de ces délais.